

La mairie de VILLE-LA-GRAND

Recrute 1 Auxiliaire de crèche – remplacement 4 mois (H/F)

Poste à temps complet

Date limite de candidature : 31/07/2022

Date prévisionnelle de démarrage : mi-août ou début septembre

La Mairie de Ville-la-Grand recherche **un auxiliaire de crèche** affecté(e) à la crèche municipale Bébé d'Amour dans le cadre d'**un remplacement pour congé parental de septembre à décembre 2022**.

Sous la responsabilité de la directrice de la structure, l'auxiliaire de puériculture aura pour mission d'assurer l'accueil et le bien-être de l'enfant à sa charge et de mettre en œuvre les activités qui contribuent à son développement dans le cadre du projet éducatif de la structure.

Activités et tâches :

► Accueil des enfants

- Etre référent des enfants et de leur famille
- Accueillir l'enfant et sa famille dans une démarche d'aide à la séparation, en créant un espace favorable à l'épanouissement de l'enfant

► Accompagnement des enfants

- Accompagner l'enfant dans son développement psychoaffectif et sensorimoteur
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie ainsi que dans les soins d'hygiène quotidiens
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité (respect d'autrui, respect de l'environnement, etc.)
- Accompagner et soutenir l'enfant dans les différents temps de la journée (repas, changes, accompagnement au sommeil, activités, etc.)
- Prendre des initiatives en cas de nécessité (en l'absence d'un supérieur hiérarchique)
- Repérer les signes de mal-être physiques et/ou psychiques et en échanger avec l'équipe
- Être à l'écoute de l'enfant et savoir l'observer pour ajuster ses attitudes en fonction des besoins de l'enfant et/ou du groupe d'enfants
- Verbaliser avec l'enfant afin de le rassurer : expliquer les situations de changements qui peuvent inquiéter l'enfant, lui expliquer le soin qu'on doit lui faire
- Favoriser les relations et interactions entre enfants au sein de la collectivité en préservant son individualité et sa personnalité
- S'assurer de la sécurité de l'enfant lors de son départ

► Mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité auprès des enfants et au sein de la structure

- Créer et aménager un lieu de vie sécurisant, chaleureux et adapté aux besoins de l'enfant
- Veiller au bon développement de l'enfant en fonction des protocoles mis en place (pesées, prises de constantes, etc.)
- Respecter le régime alimentaire de chaque enfant en fonction de son âge, de son développement et d'une pathologie éventuelle
- Apporter une attention particulière à un enfant malade
- Proposer à l'enfant souffrant un espace adapté
- Administrer les médicaments à l'enfant en fonction de l'ordonnance visée et de l'autorisation du responsable habilité
- Surveiller ses constantes et tenir informé le responsable
- Mettre en œuvre et respecter les protocoles d'hygiène et de sécurité
- Participer aux tâches ménagères en fonction de l'organisation du service
- Nettoyer les tables après les repas, vider les poubelles et mettre le linge sale dans la corbeille prévue
- Remplacer et installer la literie des enfants

► **Communication au sein du service**

- Tenir à jour un cahier de transmissions des éléments importants de la journée, à destination des familles, des collègues et du responsable
- Participer à l'élaboration et à la mise en place du projet pédagogique
- Participer aux réunions institutionnelles et aux réunions de parents en fonction des protocoles de l'établissement et de la demande du responsable
- Accueillir et encadrer les nouvelles collègues ainsi que les stagiaires

Profil : CAP Petite Enfance ou Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture

► **Savoirs spécifiques :**

- Connaissance du développement global et psychomoteur de l'enfant de 0 à 6 ans
- Connaissance sur l'équilibre alimentaire et sur des notions de bases paramédicales
- Capacité à détecter tout incident pouvant mettre en cause la santé, la sécurité, la moralité et l'hygiène de l'enfant
- Savoir observer et être à l'écoute des enfants et des parents
- Maîtriser les techniques de communication

► **Savoir-être** (comportements, attitudes, qualités humaines) :

- Aptitude au travail en équipe
- Dynamisme
- Sens des priorités
- Sens des responsabilités
- Disponibilité
- Capacité à se remettre en question

► **Savoir-être indispensables attendus par la Collectivité :**

- Sens du service public et de l'intérêt collectif
- Sens de l'engagement
- Capacité d'adaptation
- Droiture et intégrité
- Attitude constructive et bienveillante
- Discrétion / respect du secret professionnel
- Sensibilisation au développement durable

Modalités d'organisation du travail :

- Type de recrutement : contrat à durée déterminée (remplacement)
- Conditions salariales : grille indiciaire Fonction Publique Territoriale

CANDIDATURES (CV + lettre de motivation)

à adresser à :

candidatures@vlg.fr

MAIRIE DE VILLE LA GRAND

Place du Passage à l'An 2000 - BP 400 - 74108 VILLE LA GRAND

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ces emplois sont ouverts à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à ces emplois par voie contractuelle